

CATALOGADO

Distr.
RESTREINTE

LC/MEX/R.298
20 de Juin, 1991

BIBLIOTECA NACIONES UNIDAS MEXICO

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

C E P A L C

Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

HAITI: SITUATION ECONOMIQUE EN 1990

91-6-91

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Panorama de l'évolution récente: Introduction et synthèse.....	1
2. Evolution de l'activité économique.....	6
a) Les tendances de l'offre et la demande totales.....	6
b) Evolution des principaux secteurs.....	6
3. Le secteur externe.....	13
a) Aspects généraux.....	13
b) Le commerce des biens.....	14
c) Les services et le paiement des facteurs.....	16
d) Le solde en compte courant et son financement.....	16
e) L'endettement extérieur.....	16
4. Les prix, l'emploi et les rémunérations.....	18
5. Les politiques monétaires et fiscales.....	20
a) La politique fiscale.....	20
b) La politique monétaire.....	22
<u>Annexe statistique.....</u>	25

1. Panorama de l'évolution récente: Introduction et synthèse

Au cours de l'année 1990 ^{1/}, l'économie haïtienne a connu une accentuation des tendances régressives qui étaient déjà à l'oeuvre durant la deuxième partie de l'année antérieure.

Après une quasi stagnation l'année précédente, le produit intérieur brut a enregistré un recul de 0,6%. Au niveau du produit par tête, cela se traduit par une nouvelle contraction de près de trois pour cent et une détérioration cumulée de 15% au cours des dix dernières années. Cette régression des indicateurs réels s'est accompagnée d'une forte reprise de l'inflation, les prix augmentant de près de 25% en glissement en fin d'exercice, chiffre record pour les quinze dernières années. Bien que les autorités monétaires aient mis en place un programme global afin de contrôler les dérapages de prix constatés dès l'année antérieure, une sévère réduction des rentrées fiscales a alimenté la croissante monétisation du financement du déficit fiscal. A la situation critique de l'économie interne ont fait écho une nouvelle dépréciation du taux de change et une détérioration de la position de liquidité externe.

Le déficit commercial fut moindre que celui des deux années précédentes, cela grâce à une plus forte contraction de la valeur des importations en comparaison de celle des exportations. Au recul des exportations s'est ajoutée une moindre entrée de capital étranger, ce qui amoindrit d'autant la capacité d'importer du pays et obligea à puiser dans les réserves internationales.

La participation du secteur externe dans l'économie a continué de s'affaiblir pour ne représenter que moins de 50% du PIB en 1990, en comparaison de plus de 60% en 1980. Cela signifie pour l'économie haïtienne une réduction de sa base privilégiée de développement. Les exportations traditionnelle affichent depuis plusieurs années une tendance baissière. En valeur courante, elles sont loin des niveaux obtenus en fin des années soixante-dix. Les exportations de biens manufacturés, qui avaient connu une croissance vigoureuse au début de la décennie précédente --expliquant bonne partie du dynamisme du secteur industriel durant la période-- culminèrent en

^{1/} Les années dont il est fait mention dans ce document correspondent aux années fiscales, qui débutent au 1 octobre et concluent le 30 septembre de l'année suivante. C'est la deuxième année civile qui donne son nom à l'année fiscale.

1984-1985 pour ensuite se réduire en raison des troubles politiques qui ont depuis marqué la vie économique et sociale du pays. La contraction des exportations est allée de pair avec un moindre investissement productif, reflet de l'affaiblissement de la capacité pour importer. Cette situation difficile a empiré en 1990, tous les indicateurs réels de l'économie indiquant une détérioration.

La production de biens, suite à la quasi stagnation de l'année passée, subit sa plus forte contraction depuis 1982. Cela est en grande partie lié au manque de cadre institutionnel stable qui aurait pu permettre, au cours des dernières années, de définir et mettre en place les réformes nécessaires de l'appareil productif. En conséquence, les blocages structurels se sont accumulés, en particulier dans le secteur agricole. Ce dernier, de grande importance sociale en relation à l'emploi qu'il génère, souffre d'une faible productivité. Malgré cela, le crédit mis à disposition de l'agriculture cette année encore a baissé --de 40% pour l'exercice 1990-- et se retrouve maintenant à peine représenter un tiers du niveau de 1987, niveau qui déjà à l'époque était considéré comme inadéquat face au défi que représente la modernisation de ce secteur.

En plus de ses difficultés traditionnelles, en 1990 le secteur agricole s'est vu sérieusement affecté par une longue période de sécheresse qui occasionna une nouvelle perte de récolte et empêcha que la production récupérât un niveau normal. On a enregistré de sévères pénuries de produits alimentaires dans les régions les plus atteintes ainsi que de fortes hausses de prix. Etant donné le faible niveau de revenu de la majorité de la population rurale concernée, l'impact social a été considérable. Selon certaines estimations, plus de 2,5 millions de personnes, c'est à dire 40% de la population, ont été affectées à des degrés divers. De même, on dut faire face à un déficit en semences au début de la seconde saison des pluies et dans certaines régions, les inondations qui suivirent la sécheresse détruisirent les nouvelles cultures. Le bilan ne fut pas différent dans le sous-secteur de l'agro-exportation; la culture du café en particulier a continué de décliner, la chute des prix internationaux jouant un rôle aggravant.

Les autres activités ne se comportèrent pas différemment pendant l'année. Seul le secteur des servicesregistra un certain mieux. Pour sa part, la production industrielle destinée à l'exportation --activité motrice

de l'économie durant les années soixante-dix et qui avait su résister à la période d'instabilité de la fin des années quatre-vingt-- révéla des signes évidents d'essoufflement: certaines entreprises fermèrent pour se réinstaller hors du pays et le reste du parc industriel n'a travaillé qu'à une fraction de sa capacité installée. Comme résultante des difficultés rencontrées au niveau de la production et de la conjoncture morose traversée par l'économie américaine, principal client des entreprises d'assemblage, les ventes chutèrent de 12%

De leur côté, les entreprises orientées vers le marché national se virent confrontées à la concurrence des produits de contrebande alors même qu'elles avaient à faire face à de sévères difficultés au niveau de la production. Au nombre de ces dernières, il faut citer en particulier les mouvements sociaux, la dégradation de la qualité des services de base, électricité en particulier, et le renchérissement des coûts de production (intrants importés et frais financiers). Cependant, et avec des différences selon les branches d'activité, ce secteur réussit à se maintenir au cours de l'année. Ainsi même, on a pu constater de nouveaux investissements dans l'agro-alimentaire, fait exceptionnel pour un secteur qui présente dans son ensemble des signes évidents de décapitalisation.

Afin de respecter les termes de l'accord stand-by signé avec le Fonds Monétaire International à la fin de l'année fiscale précédente, les autorités nationales mirent en application diverses politiques monétaires et fiscales de nature restrictive. L'objectif du paquet de mesures était d'arrêter la dynamique inflationniste réapparue l'an passé et rétablir la confiance dans la monnaie nationale, suite à l'échec de la politique antérieure de contrôle autoritaire des opérations de change. Le budget du gouvernement central se prépara à l'intérieur d'une limite supérieure de 1.415 millions de gourdes pour les dépenses publiques, tout en initiant une réforme fiscale afin d'augmenter le niveau de perception. L'objectif était de maintenir le déficit fiscal en dessous de 5% du produit intérieur et de réduire en conséquence la création monétaire. 2/

Le volet monétaire du plan d'austérité a été dans une large mesure un succès. En voyant devenir plus précaire leur position de liquidité, les banques commerciales se sont vues obligées de limiter leurs activités à

2/ Comme il n'existe pas de véritable marché financier en Haïti, la plus grande partie du déficit fiscal est absorbée par la Banque Centrale.

l'intérieur des limites établies par les autorités monétaires. En ont résulté une stabilité du circulant et une croissance modérée de l'agrégat monétaire M2, suite au regain de dynamisme de la quasi-monnaie. Au contraire, le volet fiscal a souffert de l'instabilité politique après quatre mois de résultats conformes aux termes de l'accord avec le FMI. S'il fut possible de maintenir le niveau des dépenses à l'intérieur de l'enveloppe prévue, le niveau de perception fiscale par contre s'est réduit fortement durant le second semestre. Face à un déséquilibre budgétaire croissant, la nouvelle administration tâcha au mois de mars de renégocier un accord avec le FMI sur la base d'objectifs fiscaux moins restrictifs, tout en appliquant de nouvelles mesures afin de limiter les dépenses. De leur côté, les entreprises publiques ne furent pas non plus en mesure de respecter leurs obligations de transferts au Trésor Public ou de modération en terme de recours au financement interne.

En conséquence des médiocres résultats enregistrés au niveau de la sphère productive, de restrictions externes croissantes et du déséquilibre fiscal, l'année s'est achevée avec une situation économique assez précaire. Seulement deux des cinq paiements prévus par l'accord stand-by furent déboursés, la monnaie nationale a connu une dépréciation de l'ordre de 14% et la banque centrale s'est trouvée confrontée à des difficultés croissantes pour fournir, au taux de change officiel, les devises nécessaires au service de la dette publique et au paiement de la facture pétrolière. L'augmentation brutale du coût des importations d'hydrocarbure en fin d'exercice ne fit qu'empirer la position de liquidité externe du pays. Avec seulement huit millions de dollars de réserves mobilisables, la Banque de la République d'Haïti devait faire face en fin d'année au service de cinq millions d'arriérés et de cinq autres millions d'échéances courantes, ce qui l'obligea à augmenter les arriérés.

La signature d'un accord bilatéral avec le Venezuela en relation au paiement des importations pétrolières devrait faciliter la situation de liquidité du pays pour l'année suivante. De même apparaissent encourageantes les perspectives de réactivation de l'aide étrangère en raison de l'amélioration prévue de la situation institutionnelle du pays en liaison avec les élections générales de décembre 1990. Déjà durant l'année se sont notés quelques signes favorables, comme la reprise de l'aide dans les derniers mois et les prises de position des principaux donateurs en faveur

d'un soutien renforcé, à travers une augmentation des transferts et des prêts subventionnés, aux efforts de reconstruction entrepris par un gouvernement légalement élu. A ces perspectives, s'ajoute l'entrée effective du pays en 1991 dans le cadre des accords de Lomé IV, sur la base desquels on anticipe un flux supplémentaire d'assistance technique et d'aide financière de la part de la communauté européenne.

Ces dernières années, la disponibilité de financement externe sur des bases fortement concessionnelles est devenu un élément indispensable du fonctionnement de l'économie nationale, en particulier pour ce qui a trait au financement de l'investissement public et son rôle dans la formation des anticipations des acteurs économiques. Cela dit, une amplification du transfert de ressources externes s'avérera très probablement insuffisante pour réactiver de façon durable l'économie nationale.

En effet, après six ans de relative anarchie institutionnelle avec une succession de gouvernements transitoires, les structures profondes de la société haïtienne se trouvent sérieusement affectées. Le taux de change, seul élément de stabilité qui avait résisté, s'est affaibli en même temps que réapparaissait l'inflation. L'emprise du secteur public sur l'économie s'est encore affaiblie en 1990 en raison de l'impossibilité de mener à bien les réformes prévues. Face à l'affaiblissement de son cadre formel, le pays enregistre une montée en puissance de l'économie informelle. La contrebande, en particulier, s'est convertie en une activité quotidienne et on estime que, sur douze ports officiellement en activité dans le pays (deux ouverts au trafic international, les autres au cabotage), cinq se maintiennent grâce à cette activité qui contribue en outre à soutenir l'économie de plusieurs villes de province.

2. Evolution de l'activité économique

a) Les tendances de l'offre et la demande totales

Suite à la rupture du modèle agro-exportateur des années soixante et la réduction des exportations de biens manufacturés qui avaient tenu un rôle moteur au cours de la décennie suivante, le pays se trouve depuis le milieu des années quatre-vingts confronté à une réduction de sa capacité pour importer et une faible croissance du produit intérieur. Ainsi qu'il a été auparavant mentionné, l'année 1990 a été le témoin d'un renforcement de cette tendance: pour la première fois, toutes les composantes de l'offre et de la demande totale ont enregistré une contraction.

L'aspect le plus préoccupant quant au futur de l'économie nationale est la tendance baissière de la formation brute de capital. Si on tient compte du fait que, au cours des dernières années, l'unique facteur de croissance de l'investissement brut est venu de la construction immobilière de la part des ménages, on réalise l'ampleur du problème causé par la détérioration du stock de capital productif ainsi que l'état de l'infrastructure du pays. En 1990, même l'activité de construction privée a régressé; pour sa part, la participation de l'Etat dans l'effort d'accumulation a continué de se réduire en raison des fortes restrictions imposées par la faible disponibilité de ressources tant d'origine interne qu'externe.

De plus immédiate signification pour la population, la consommation privée a chuté de 3%, ce qui s'est traduit par une nouvelle dégradation du niveau de vie de la majorité de la population.

b) Evolution des principaux secteurs

Au même titre que les années précédentes, l'économie haïtienne a enregistré en 1990 une progression du poids relatif du secteur des services. Alors que la contribution du secteur public reculait en raison des difficultés budgétaires rencontrées par les administrations, les services privés firent preuve d'un certain dynamisme en croissant de 3%

Cependant, l'augmentation de la participation du secteur tertiaire dans l'activité économique est plus le résultat d'une stagnation du secteur productif au cours des dernières années que la preuve d'une réelle dynamique interne: cette année, la production de biens a perdu 3% par rapport aux niveaux déjà modestes de l'exercice précédent.

i) La production agricole. En 1990, l'agriculture n'a pas pu récupérer de la stagnation des dernières années et a continué de devoir faire face à la concurrence de croissantes importations illégales. Qui de plus est, à la précarité de la situation économique s'est ajouté cette année l'effet négatif d'une sécheresse qui a affecté la première saison agricole. ^{3/} La baisse de précipitations entre janvier et juin fut proche de 20% par rapport à l'année précédente. Comme il se trouve que la première saison agricole est aussi la plus productive, les dommages furent importants. Le déficit de production, par rapport à ce que devrait être une année normale, a été estimé à 121.000 tonnes de grains, soit une perte de onze pour cent. Les récoltes les plus affectées furent celles de maïs et de millet, à tel point que les cultivateurs manquèrent de semences pour commencer la seconde saison en août et qu'il fallut mettre en place un programme d'urgence afin d'en obtenir 1.400 tonnes de sources extérieures.

D'abondantes pluies marquèrent le début de la deuxième saison, ce qui permit d'espérer de bonnes récoltes. Cependant, dans certaines zones du Sud, les inondations qui suivirent la sécheresse ont endommagé les jeunes cultures et empiré une situation déjà précaire.

En raison de ces facteurs négatifs, et malgré de bonnes récoltes au début de l'année fiscale, la production agricole orientée vers le marché domestique n'a pas pu récupérer substantiellement des bas niveaux enregistrés l'année précédente. Seul le haricot a poursuivi sa tendance à la hausse: ces quatre dernières années ont vu quadrupler les volumes récoltés, preuve de l'intérêt croissant des producteurs pour ce produit qui --au même titre que les autres productions de produits vivriers-- empiète chaque année plus sur les cultures pérennes, en particulier celles d'exportation.

La production de café, pour sa part, a baissé de trois pour cent cette année. Aux problèmes traditionnels que doit affronter cette activité en Haïti, bas rendements empirés par des problèmes phytosanitaires et la concurrence des productions vivrières qui réduisent les superficies cultivées

^{3/} Il existe deux saisons agricoles en Haïti. La première commence en juin et la seconde en septembre. Durant la période normale de sécheresse (janvier à mai), seules les terres irriguées sont cultivées, ce qui représente 22,5% du total des terres arables.

de plus de un pour cent annuellement, ^{4/} se sont ajoutés cette année des difficultés de fonctionnement des coopératives ainsi que la disparition d'organismes publics de soutien. L'affaiblissement des rares structures d'aide au producteur assombrit encore plus les perspectives de moyen terme de cette activité qui avait représenté, au cours des années soixante, jusqu'à la moitié des exportations nationales et qui pourrait sous peu ne plus y figurer.

Les autres produits d'exportations ou d'utilisation agro-industrielle pour leur part n'ont pas enregistré de mouvements marquants. Le cacao s'est maintenu, malgré de modestes perspectives liées à la qualité du produit et aux prix internationaux. La production de canne à sucre à usage industriel n'a pas été suffisante pour couvrir la demande locale et le pays dut réaliser quelques importations de sucre.

Seule l'exploitation de mangue pour l'exportation a connu une avancée notable durant l'année. Les volumes exportés ont atteint douze mille tonnes. Considérant que la capacité de conditionnement des fruits s'est améliorée, à passer de cinq à neuf le nombre des usines de traitement, on peut espérer de meilleures exportations dans l'avenir.

Pour sa part, l'élevage a continué sa progression. Cependant les difficultés qui ont affecté l'économie dans son ensemble n'ont pas épargné ce secteur. En particulier, les problèmes de fonctionnement de la minoterie nationale et l'augmentation relative des importations de farine au détriment de grain ont réduit l'offre de son de blé. Le prix public par sac de cent livres de cet intrant stratégique pour l'élevage domestique, ^{5/} a doublé pour atteindre 55 gourdes.

Les efforts d'investissement dans la pêche intérieure ont été poursuivis, en particulier avec des actions de repeuplement des lacs et

^{4/} Le producteur typique de café en Haïti est un petit paysan non spécialisé, qui cultive aussi d'autres produits, maïs et haricot en particulier. En raison de prix plus intéressants et de meilleures rotations annuelles, la culture de grains s'étend au détriment des caféiers. De plus, très souvent le couvert forestier disparaît au cours de ce processus de substitution de culture, avec des conséquences dramatiques pour la conservation des sols cultivables et la viabilité même de ce type d'agriculture dans le moyen terme (on estime à 250.000 le nombre de producteurs de café dans le pays, plus 800 petits intermédiaires).

^{5/} En raison de l'étroitesse des surfaces disponibles, le petit cultivateur très souvent ne peut produire lui-même d'aliment pour bétail sans diminuer d'autant la production vivrière destinée à sa consommation.

l'introduction de nouvelles techniques. Cependant, dans la plupart des cas, la productivité reste très basse. La pêche maritime, quant à elle, a continué de stagner. Sur une consommation intérieure de 17.000 tonnes, la production nationale ne fut que de 5.000 tonnes, très inférieure aux 25.000 qui pourraient, selon certaines estimations officielles, être capturées au moyen d'une flotte moderne de bateaux de pêche.

Comme par le passé, la forêt a continué de régresser. La capacité de production de bois ne dépasse pas le million de mètres cubes annuels alors que les besoins de consommation atteignent quatre millions: le déficit se comble par une sur-exploitation des ressources forestières existantes. De 240.000 hectares en 1978, le couvert forestier est aujourd'hui tombé à 144.000. Cette déforestation se traduit annuellement par une perte par érosion de quinze millions de mètres cubes de terre arable et constitue un des problèmes majeurs du pays.

ii) Les mines et carrières. L'activité du secteur se confine actuellement à la production de sel de mer et l'extraction de matériaux de construction. La plupart des entreprises sont de caractère artisanal et manquent des ressources nécessaires afin d'étendre et de moderniser leurs activités.

Bien qu'on ait identifié un potentiel de croissance pour le secteur, comme par exemple l'exploitation d'un fort gisement de carbonate de calcium ou bien l'industrialisation de l'extraction de marbre, les circonstances économique générales et le manque de ressources ont empêché que s'entreprennent de nouvelles activités. Ainsi, il n'a pas été possible de mener à leur terme les négociations entreprises l'an dernier avec une entreprise étrangère pour l'exploitation d'un gisement d'or et d'argent.

Face à l'inexistence de nouvelles sources de dynamisme, les résultats du secteur reflètent la baisse d'activité enregistrée par ses clients nationaux traditionnels, en particulier le secteur de la construction et les cimenteries.

iii) L'industrie manufacturière. La dégradation de la situation du secteur manufacturier s'est continuée durant l'année 1990. On peut distinguer à cet égard trois grands types d'entreprises: celles qui se spécialisent dans l'exportation (assemblage), les entreprises privées qui de préférence travaillent pour le marché local et les entreprises publiques. Depuis les années soixante-dix, ce sont les entreprises de sous-traitement

pour l'exportation qui ont joué le rôle moteur, bien que n'étant que fort peu intégrées au reste du tissu industriel national. En effet, les autres entreprises privées se voient limitées par l'étroitesse du marché intérieur en raison de la modicité du pouvoir d'achat moyen des consommateurs et le biais en faveur des produits d'importation de la part des consommateurs bénéficiant d'un fort pouvoir d'achat.

Le secteur de l'assemblage, qui représente environ 50.000 emplois, est très sensible à la situation politique et sociale du pays, de par la nature même des relations avec les clients ^{6/}, et très volatil en raison du faible montant de l'investissement réalisé (un million de dollars en moyenne). En 1990, le mouvement de recul de l'activité de sous-contratation s'est accéléré, beaucoup d'entreprises reportant ne travailler qu'à soixante pour cent de leur capacité installée. La situation sociale et les événements politiques au long de l'année furent cause de grèves et de retard dans les livraisons. En milieu d'année commencèrent aussi les problèmes d'approvisionnement en électricité. Sur ces facteurs d'origine domestique s'est superposée la morosité de l'économie américaine, principal client de l'industrie de sous-contratation. A une diminution de douze pour cent du niveau d'activité s'est juxtaposée une augmentation de l'incertitude commerciale quant à l'avenir parce que de nombreux contrats ne furent renégociés que sur une base temporelle beaucoup plus brève (trois mois environ).

Les branches les plus affectées furent celles de l'électronique et de bijouterie et appareils de précision, qui virent leurs ventes en direction des Etats Unis chuter de 25 et 29 pour cent respectivement. La fabrication de vêtement, activité dominante avec 48% du total des ventes, a également enregistré une baisse de presque six pour cent de son activité. Les seuls à montrer quelque dynamisme furent les branches d'accessoires pour le vêtement, de chaussure et de jouets, mais elles ne représentent que 9% de la valeur totale des exportations du secteur.

^{6/} Nombre de contrats passés entre client et fournisseur sont de court et moyen termes. Si bien les questions de prix de revient ont de l'importance au moment des renouvellements de contrat, les considérations de régularité dans les fournitures jouent un grand jeu. Les événements politiques de ces dernières années ainsi que les mouvements sociaux qui les accompagnèrent ont causé des ruptures d'approvisionnement. En conséquence, les niveaux de commandes ont été réduits et certaines entreprises se sont relocalisées dans des pays voisins (Costa-Rica, République Dominicaine,...).

L'activité de substitution d'importation quant à elle s'est vue affectée par la baisse de la demande locale et la recrudescence de la concurrence de la part des produits importés, spécialement de ceux de contrebande. Les produits importés illégalement sont principalement des produits agro-alimentaires, cependant on compte aussi des produits manufacturés, en particulier usagés (vêtements, automobiles). La production locale souffre de problèmes de compétitivité face à ces importations, surtout qu'en 1990 augmentèrent les prix de certains intrants. 7/

Une autre source de difficultés provint des coupures d'électricité, qui commencèrent en mars pour s'accroître en juin jusqu'à provoquer la fermeture temporaire de certaines entreprises fortement consommatrices d'énergie (petite métallurgie par exemple). On pense qu'une grande partie de l'investissement constaté en 1990 provient en fait de l'installation de génératrices privées, totalisant un potentiel de 20 mégawatts, c'est à dire 14% de la capacité installée en zone métropolitaine. De façon générale, l'investissement a continué de faiblir en raison du fort degré d'incertitude régnant dans le pays suite aux événements politiques. Le renchérissement du coût du crédit fut aussi un facteur négatif. 8/ Cependant, on put enregistrer quelques nouveaux investissements dans l'agro-alimentaire, en particulier la fabrication de boissons.

De son côté, les entreprises industrielles du secteur public sont entrées en crise ouverte. Les turbulences politiques de ces dernières années ont sapé les fonctions de gestion de la plupart d'entre elles. Sans l'appui d'une autorité publique légitime, la majorité de ses dirigeants durent relâcher les critères de rationalité économique dans la gestion courante des entreprises face aux pressions sociales. Une grande partie des usines

7/ La plupart de ces entreprises transforment pour le marché local des intrants importés et se trouvent fortement vulnérables aux variations du taux de change commercial. Par exemple, le prix de l'acier laminé a augmenté de 26% et celui du ciment 25%. Beaucoup parmi les petits industriels, peu habitués à gérer de fortes variations de parité cambiale, ont éprouvé des difficultés à calculer leurs coûts de reposition.

8/ Le renchérissement du crédit, avec des taux actifs de 22% dans certains cas, affecta surtout les petites et moyennes entreprises sans ressources financières propres. De plus, avec des taux passifs qui atteignent 20%, le placement financier des excédents de production se révèle plus attrayant que le réinvestissement direct dans des activités industrielles qui perdent de leur rentabilité et deviennent de plus en plus risquées.

travaillent avec une pléthore de personnel, de forts coûts d'opération ^{9/} et un appareil productif obsolète pour cause de manque d'investissement. En conséquence, le secteur est passé d'une position nette excédentaire jusqu'à fin 1988 à une situation d'endettement croissant. De plus, il n'a pu honorer ses obligations de transferts au Trésor Public. ^{10/}

iv) La construction. Jusqu'à cette année, ce secteur était resté en marge des difficultés rencontrées par le reste de l'économie productive. L'investissement soutenu des ménages en construction plus que compensait la baisse de travaux publics. En 1990, au contraire, le nombre des constructions nouvelles a chuté, en partie à cause de moindres disponibilités financières et aussi en réponse à une hausse de près de 25% dans le coût des matériaux. Comme d'un autre côté l'activité de travaux publics resta limitée en raison de restrictions budgétaires, le produit sectoriel a enregistré une baisse de plus de 18%

^{9/} Le salaire de base dans le secteur public est de 40 gourdes par jour, contre 20 à 25 dans le secteur industriel privé formel.

^{10/} Bénéficiant de l'exonération fiscale, les entreprises publiques doivent cependant contribuer aux revenus du Trésor.

3. Le secteur externe

a) Aspects généraux

Au cours des trois dernières années, le degré d'ouverture du pays, mesuré comme le poids relatif du commerce extérieur par rapport au produit intérieur, s'est constamment réduit en raison de la gravité de la situation économique intérieure, de l'évolution défavorable des termes de l'échange et de la réduction de la capacité pour importer. A partir de 1986, sont apparues des divergences durables entre le taux officiel de 5 gourdes pour un dollar ^{11/} et le taux du marché libre.

La crise de liquidité externe de 1989 a provoqué la promulgation en juillet de cette même année d'un décret portant sur l'obligation de remettre à la banque centrale l'intégralité des revenus en devises; suivit en septembre 1989 l'interdiction totale du marché parallèle par les autorités. En janvier 1990, le régime cambiaire fut modifié une fois encore, autorisant de nouveau les agents privés à détenir une part de leurs revenus d'origine externe en devises. De fait, le taux officiel ne sert plus que pour les importations de pétrole et le service de la dette publique, c'est à dire quinze pour cent des transactions.

Dès la moitié des années quatre-vingts, les importations illégales ont tenu un rôle croissant. En 1990, on abandonna virtuellement toute tentative de contrôler ce phénomène et diverses sources concordent en ce que la contrebande représente maintenant la moitié des importations totales. ^{12/} La sous-évaluation du montant d'importation officiellement reporté dans la balance des paiements se trouve compensée elle-même par une sous-évaluation de certaines exportations, l'entrée parallèle d'un flux additionnel de fonds envoyés par les travailleurs haïtiens expatriés, estimé lui-même à 65% du montant officiel des transferts privés, ainsi que par l'importance croissante des revenus d'activités illégales.

^{11/} Qui reste le taux de change légal depuis 1919.

^{12/} Les importations illicites concernent plusieurs catégories de biens, principalement agro-alimentaires (riz, en particulier) et vêtements, mais aussi d'autres biens durables comme l'électronique ou l'automobile ainsi que des biens intermédiaires (30% environ du ciment utilisé dans le pays proviendrait de cette source).

Au niveau institutionnel, il faut noter que Haïti a ratifié le 16 avril 1990 son entrée dans le cadre des accords de Lomé IV. ^{13/} Cet accord sera effectif en mars 1991 et comprend des fonds d'assistance au pays pour un montant de 140 millions de dollars.

b) Le commerce des biens

Le trait principal du panorama économique du pays en 1990 en terme de commerce extérieur a été la chute des exportations traditionnelles. Celles-ci baissèrent en effet de plus de 36% en valeur totale et de 20% en valeur moyenne. Le gros de cette contraction s'explique par le recul de 48% en valeur des exportations de café. En effet, les conséquences de la rupture de l'accord international du café en 1989 se sont concentrées sur la présente année fiscale du fait que la majeure partie des exportations se font entre octobre et décembre. Le résultat fut une baisse du prix moyen de 38% par rapport à l'année antérieure. La chute des prix et les difficultés traditionnellement rencontrées au niveau de la production expliquent pour leur part une baisse de 20% des volumes vendus.

Dans le cas du cacao, et en contraste avec l'évolution des cours mondiaux, le prix unitaire des exportations plongea de 60%. Cela a eu comme conséquence de marginaliser ce produit au sein de l'ensemble des exportations de biens. Pour des raisons différentes, les revenus tirés de l'exportation de sucre n'ont pas pu récupérer des bas niveaux de l'année passée, malgré un fort rebond de son prix: la faible capacité de raffinage de la canne et les rigidités au niveau de la production de la matière première réduisirent de 42% les volumes exportés.

Le registre des huiles essentielles a connu une forte réactivation, en particulier en raison des exportations d'essence de lime, et a clôturé l'année en notable récupération par rapport à un fort modeste exercice l'an passé.

Bien que la valeur brute des ventes de l'industrie d'assemblage aux Etats-Unis ait baissé de 12%, la valeur ajoutée d'origine domestique générée par cette activité a augmenté de 16% durant l'année. ^{14/} Le comportement très

^{13/} Quatrième convention de Lomé entre les pays en développement de la zone Afrique, Caraïbe et Pacifique (ACP) et la Communauté Européenne (CEE).

^{14/} L'évolution détaillée des ventes des entreprises de sous-traitance est reportée dans la section précédente sur l'activité manufacturière.

favorable donc de ces exportations permit que se limitât à trois pour cent la baisse de la valeur moyenne des exportations de biens du pays. Cependant, comme les prix internationaux enregistrèrent un regain de hausse, le pays enregistra pour troisième fois consécutive une forte détérioration de ses termes de l'échange. En y intégrant la baisse du volume exporté, en cinq ans le pouvoir d'achat des exportations a connu une chute de quarante pour cent.

Une capacité pour importer réduite et la faible activité domestique se répercutèrent défavorablement sur la valeur totale des achats de biens à l'extérieur. La contraction de près de neuf pour cent en valeur de celles-la s'accompagne en même temps d'une modification de leur répartition. En effet, il est à noter que depuis le début des années quatre-vingts, le poids relatif des importations de biens de consommation non durables et de combustible augmente au détriment des importations de biens d'équipement et de ceux de consommation durables.

En 1990, la valeur des achats de biens de consommation durables chuta de 42% et celles de machines et de matériel de transport baissa de 32% ^{15/} Ces derniers chiffres sont le reflet de la faiblesse de l'investissement productif durant l'année.

Les événements du Golfe Persique ont eu aussi leurs répercussions défavorables pour Haïti en ce que le prix moyen des importations d'hydrocarbure augmenta de 21% par rapport à l'année antérieure. Face à la hausse de 26% en moyenne des prix des carburants, on peut noter une substitution des distillats légers --dont les volumes importés ont baissé de deux à huit pour cent-- par des produits plus lourds, comme le mazout dont les achats ont augmenté de 54% en volume.

En relation avec l'approvisionnement en ressources pétrolières, Haïti a signé le 27 septembre 1990 un accord bilatéral avec le Venezuela, en marge des accords de San José. Cet accord inclut des prix préférentiels pour les importations de pétrole jusqu'à une limite de 6.500 barils par jour. Le paiement de ces importations jouit de même d'un financement préférentiel de court et long terme. Vingt pour cent de la valeur des achats pétroliers correspondant au financement de long terme pourront servir à promouvoir l'échange commercial entre les deux pays ou bien s'investir dans des projets de développement.

^{15/} Moins 10% pour les véhicules et moins 46% pour les machines.

c) Les services et le paiement des facteurs

Le solde des services non factoriels fut négatifs. La réduction de valeur des exportations de service est directement à relier à une baisse supplémentaire de onze pour cent du nombre de touristes à visiter le pays.

Pour leur part, les flux de transferts privés ont baissé de 21%, malgré les conditions de changes plus favorables qui furent accordées dès le mois de janvier. Unique point positif, le paiement au titre du service des intérêts de la dette externe a baissé de plus de 37%.

d) Le solde en compte courant et son financement

Entre 1982 et 1988, le financement du déficit courant s'est reporté de plus en plus sur les donations, au détriment de l'entrée de capital de moyen et long terme. Ces donations se sont vues négativement affectées par la situation institutionnelle du pays, suite à la crise violente de novembre 1987. Cependant, alors même que cette année a encore connu une baisse de 3% des transferts officiels, la diminution fut moindre que l'an passé. Ce léger mieux relatif peut être attribué au regain d'aide étrangère qui suivit la mise en place du nouveau gouvernement de transition en mars 1990.

Les entrées nettes de capital, pour leur part, n'ont pas récupéré des faibles montants enregistrés l'an passé et furent insuffisantes pour combler le déficit en compte courant, bien que celui-ci se soit réduit de dix pour cent. Il a donc été nécessaire une fois de plus de faire appel aux réserves internationales afin de fermer la brèche de liquidité externe. Sur ces 17,9 millions de dollars de pertes de réserve, 6,8 millions sont attribuables à la banque centrale et le reste à la banque commerciale.

e) L'endettement extérieur

Etant considéré comme pays moins avancé (PMA), Haïti bénéficie de conditions de prêts favorables de la part des agences financières officielles. Les derniers chiffres disponibles relatifs à la dette contracté en 1989 révèlent un taux moyen d'intérêt de 1,4% pour des prêts d'une maturité moyenne de 35 ans, avec plus de neuf ans de période de grâce. Le coût annuel du financement externe, mesuré par le ratio service/dette déboursée, a baissé pour la troisième année consécutive pour atteindre un niveau de 1,8%. Ce résultat favorable s'obtient grâce à une augmentation de

sept pour cent du stock de la dette face à une baisse de presque trente pour cent du poids total de son service.

Grâce à la réduction du poids du service de la dette, l'année 1990 a connu une amélioration des indicateurs de l'endettement externe, en particulier le ratio service/exportations. Cependant, le pays a encore une fois connu certaines difficultés à assurer le service de la dette et ces retards sont estimés à environ deux millions de dollars.

L'augmentation de la position débitrice se doit en grande partie à la revalorisation du stock de dette en monnaie autre que le dollar. Les nouveaux prêts quant à eux ont baissé une fois encore cette année et n'atteignent pas 27 millions de dollars. Cela représente un niveau minimum dans l'histoire récente du pays. Le poids relatif de la dette des entreprises publiques, qui avait cru de manière constante lors des dernières années, s'est stabilisé en 1990 autour d'un tiers du total de la dette publique externe. Les organismes internationaux, quant à eux, ont une fois de plus consolidé leur position de premiers prêteurs du pays et, en incluant le FMI, représentent maintenant 75% de la dette déboursée.

L'accord stand-by signé l'an passé avec le Fonds Monétaire International pour un montant de 26 millions de dollars n'a pas survécu aux difficultés budgétaires du gouvernement après le mois de mars. Seuls les deux premiers versements de 2,5 millions de dollars en septembre et décembre, en plus du prêt initial de 13,8 millions, furent effectués.

4. Les prix, l'emploi et les rémunérations

Le rythme de l'inflation a plus que doublé pendant l'année, pour atteindre 24,3% en septembre et 26,1% en décembre. De tels chiffres étaient pratiquement inconnus en Haïti et sont la preuve évidente de la situation difficile dans laquelle se trouve son économie.

Le taux de croissance moyen pendant l'année a été de 16,3%, suite aux fortes augmentations du prix de services (20,6%), des produits alimentaires (18,6%) et des vêtements (18,1%). On peut distinguer plusieurs causes à cette résurgence des forces inflationnistes tout au long de l'année.

Première parmi ces causes est l'affaiblissement fonctionnel de l'économie, avec toutes ses conséquences négatives quant à l'approvisionnement des marchés et les mouvements d'achats spéculatifs ou de précaution qui ont suivi, dès la fin de l'année antérieure, les premiers signes de pénurie. En particulier, la sécheresse qui a atteint la production agricole pendant la seconde partie de l'année a eu de fortes conséquences sur les prix alimentaires. On rapporte que dans les marchés ruraux des régions les plus affectées, les prix des aliments de base furent jusqu'à doubler par rapport aux prix de l'année antérieure.

Les marchés urbains, en particulier ceux de la capitale, purent compenser le déficit agricole par un accroissement des importations. Cependant, ces importations, qui avaient dans le passé joué un rôle modérateur --et même déflationniste--, durent cette année se payer plus cher à cause de la détérioration du taux de change commercial et contribuèrent par là même à l'inflation. La hausse de 16% du coût des devises, ajoutée à l'augmentation des prix internationaux, a participé au mouvement inflationniste à travers l'augmentation du coût de remplacement des intrants importés, qui représentent la plus grande part des coûts de production non salariaux de la majorité des entreprises industrielles. Quant à lui, le prix du carburant a augmenté de 11% en août, le gallon d'essence passant de 9,9 à 11 gourdes.

Les salaires n'ont pas suivi l'augmentation du coût de la vie. Dans les entreprises industrielles du secteur formel, le salaire de base nominal n'a pas varié depuis son augmentation en juillet 1989 à 20 gourdes par jour (24,5 gourdes dans les industries d'électromécanique). Pour sa part, le salaire minimum légal reste inchangé à 15 gourdes journalières. Ainsi, au cours de

l'année, les salariés ont perdu en pouvoir d'achat, ^{16/} y compris ceux du secteur public qui, jusqu'à présent, avaient réussi à protéger leurs revenus de l'inflation. ^{17/}

Il faut bien convenir qu'en Haïti, de par l'importance du secteur informel, ^{18/} les rares statistiques salariales ne peuvent pas être considérées comme représentatives du revenu véritable de la majorité de la population. Les différences intersectorielles sont habituellement fort grandes et peuvent aller d'un minimum de 5 gourdes par jour à la campagne jusqu'à 40 dans les entreprises du secteur public de la capitale.

Les derniers chiffres connus sur le chômage proviennent du recensement de 1982, qui donna un taux de chômage ouvert de 12,2% au niveau national et de 21,4% dans la métropole. Si on considère les indicateurs rapprochés de la situation de l'emploi et en particulier l'évolution de l'activité du secteur industriel formel par rapport à l'augmentation de la population économiquement active, on ne peut en aucun cas espérer une amélioration de ces chiffres. Bien au contraire, le nombre de travailleurs inclus dans les registres de la sécurité sociale a baissé de 2,1% cette année.

^{16/} Cependant, la comparaison des moyennes annuelles entre 1989 et 1990 dans le secteur industriel montre une augmentation, liée au fait que l'ajustement salarial de 1989 a pris effet dans les derniers mois de l'année.

^{17/} Les salaires de la fonction publique et du secteur para-public furent gelés en début d'année fiscale.

^{18/} Le secteur informel représente environ 66% de l'emploi urbain total; en zone rurale, ce pourcentage peut être porté à 100%.

5. Les politiques monétaires et fiscales

a) La politique fiscale

Le but assigné aux politiques fiscale et monétaire en début d'année était le contrôle de l'inflation et la défense du taux de change. L'exercice a débuté dans le cadre de l'accord stand-by signé en septembre 1989 avec le FMI, pour une durée de quinze mois. Cet accord donnait accès au gouvernement à un financement additionnel d'une valeur totale de 21 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Onze millions de DTS furent initialement alloués par l'organisation de Bretton-Woods comme crédit relais afin de faciliter le paiement des arriérés de dette. Cinq autres versements de deux millions chacun devaient suivre, sous condition du respect de certains objectifs trimestriels visant en particulier la réduction du déficit fiscal ^{19/} et de son financement interne.

Afin de pouvoir respecter ces engagements, les autorités fiscales avaient préparé fin 1989 un train de mesures destinées à augmenter les rentrées budgétaires. ^{20/} De même, certaines dispositions visant à contrôler le niveau de dépenses publiques furent mises en oeuvre: gel des salaires et de l'embauche; diminution du nombre des comptes ouverts auprès de la Banque de la République et limitation des lignes de crédits sur celles-ci; amélioration du contrôle sur les entreprises publiques (obligation du visa préalable du Trésor pour pouvoir contracter toute nouvelle dette ainsi que gel de la masse salariale).

Ces dernières mesures de contrôle, alliées à l'augmentation du prix de certains biens et services fournis par le secteur para-public, comme par exemple la farine (plus 10%), le son de blé (plus 100%) et l'électricité (plus 8%), devaient en principe permettre à ce secteur de transférer 85 millions de gourdes au Trésor Public et limiter son recours au financement interne à 25 millions.

^{19/} La notion de déficit considérée ici est la différence entre revenus et dépenses courantes plus les dépenses d'investissement financées directement par le Trésor Public.

^{20/} Citons en particulier la généralisation des taxes sur les ventes, la réduction du seuil d'imposabilité de 250 à 150 mille gourdes annuelles et l'augmentation de trente pour cent de la valeur taxable des importations.

Les termes de l'accord stand-by furent respectés par les autorités publiques tout au long des six premiers mois de l'année fiscale, ce qui autorisa le versement des deux premiers paiements de deux millions de DTS. Le crédit banque centrale à l'Etat se limita à 49 millions de gourdes, soit trente pour cent de moins que durant la même période de l'année antérieure.

Bien au contraire, le bilan du second semestre fut très négatif et le besoin de financement du gouvernement central tripla. La cause de la détérioration des finances publiques est à rechercher dans la chute impressionnante du niveau de perception fiscale suite aux événements politiques de mars et de la période d'instabilité qui succéda. Les rentrées fiscales des huit derniers mois de l'exercice furent de treize pour cent inférieures à celles des quatre premiers mois et les revenus annuels furent inférieurs de 18% aux objectifs de l'accord. En mars, la nouvelle administration tenta de reprendre le contrôle de la situation fiscale, renforçant les structures de perception, libéralisant certaines importations, ^{21/} réduisant de 65 autres millions de gourdes les dépenses publiques et renégociant avec le FMI la réduction de 50 à 75 millions de l'objectif de déficit fiscal.

Cependant en mai et juin, les rentrées chutèrent brutalement. Bien que les dépenses purent être contenues à l'intérieur des limites fixées par l'accord, ce ne fut pas suffisant pour atteindre les objectifs prévus pour le déficit fiscal. En conséquence, l'accord fut suspendu et les autres versements prévus ne furent pas déboursés.

De leur côté, les entreprises publiques n'ont pas non plus réussi à respecter leurs objectifs du début d'année. Seules deux d'entre elles purent effectuer des transferts au Trésor Public, pour un montant de 75 millions de gourdes. Pour sa part, le recours au crédit intérieur augmenta de 38%

Les réductions dans le budget de fonctionnement ont atteint leurs limites: en raison de l'extrême faiblesse des ressources, plusieurs administrations n'ont pas été en mesure de remplir leurs fonctions et encore moins d'appliquer les réformes prévues. La baisse corrélative de quantité et qualité des prestations servies au public, spécialement dans le domaine

^{21/} Une partie de la réduction du gisement fiscal provient de la baisse des importations légales au profit de la contrebande: libéraliser ces importations réduit d'autant l'intérêt de la contrebande et augmente en fait les rentrées fiscales.

social et des services de base, contribue ainsi au sentiment de méfiance vis à vis du secteur public et à la résistance face aux réajustements de tarif ou d'impôt. Quant aux dépenses d'investissement, si tant il est vrai que les projets sont en majorité financés par des ressources extérieures, nombreux furent ceux qui durent cependant être suspendus en raison de l'impossibilité de financer la contrepartie nationale, si réduite soit-elle.

Le budget de 1991 prévoit un déficit maximum de cent millions de gourdes ainsi qu'un strict contrôle des dépenses non salariales de la part de la banque centrale afin d'éviter la pratique du sur-tirage sur les comptes courants du Trésor.

b) La politique monétaire

L'orientation restrictive de la politique monétaire qui était déjà perceptible l'an passé s'est accentuée durant 1990 avec une stratégie double de la part des autorités:

Premièrement, limiter la croissance de la masse monétaire afin de réduire l'inflation. Pour atteindre cet objectif, il était nécessaire de la part de la banque centrale d'augmenter son pouvoir de contrôle sur les banques de second rang. Pour ce faire, le chemin à suivre passait par une réduction de la liquidité du système bancaire commercial et une augmentation de son coût de refinancement. En décembre 1989, le niveau des réserves obligatoires passa d'une moyenne de 40% des dépôts à 45%; ^{22/} les pénalités en cas de non respect des obligations de réserve furent elles-même aggravées. En même temps, les autorités monétaires abandonnèrent la réglementation des taux maxima applicables aux comptes rémunérés et augmentèrent leur taux d'escompte de sept à dix-huit pour cent. Cela pour augmenter les charges financières directes et indirectes supportées par la banque commerciale. En avril, le taux des réserves fut de nouveau modifié afin de prendre en compte la nouvelle composition de M2 suite à l'augmentation de la quasi-monnaie. Les taux applicables aux dépôts à vue et aux comptes d'épargne furent abaissés à 55% et 38% respectivement. Pour sa part, le taux de réserve applicable aux comptes à terme passa à 28%. En juin, la conditionnalité du refinancement des banques commerciales auprès de la banque centrale fut renforcée.

^{22/} 60% sur les dépôts à vue, 43% sur les comptes d'épargne et 15% sur les dépôts à terme.

En conséquence de toutes ces mesures contractionnistes, la quasi totalité des banques de second rang passèrent en situation de déficit, avec l'obligation de demander leur refinancement auprès de la Banque de la République.

Le second objectif était, comme déjà mentionné, de contrôler la décote de la monnaie nationale sur les marchés parallèles et de défendre le taux de change légal de cinq gourdes pour un dollar. Dès la fin de l'année fiscale antérieure, les autorités avaient pris des mesures rigoureuses de surveillance pour arrêter la spéculation en devises sur le marché parallèle. En raison de l'échec de ces mesures, les normes de fonctionnement du marché des changes furent révisées en janvier 1990. En particulier, l'obligation de remise de l'intégralité des devises appliquée aux agents privés a été supprimée. Les nouvelles modalités de remise à la banque centrale des devises, gagnées à l'occasion d'une opération d'exportation, pour y être changées au taux officiel n'exigent plus que 40% des fonds concernés. Dans les autres cas, par exemple transferts privés, le pourcentage n'est que de 20%. De plus, les banques commerciales ont été autorisées à opérer sur le marché des changes. Le marché parallèle, à passer du secteur informel aux banques, obtient ipso facto un statut officiel qui permet de mieux pouvoir surveiller les mouvements spéculatifs.

Les mesures de contrôle de la masse monétaire ont réussi à en faire baisser le taux de croissance, qui est passé d'une moyenne de 14% les deux années antérieures à seulement 9% en 1990. De même, il est à noter les changements survenus dans la structure même de cette masse monétaire. En effet, le poids relatif de la quasi-monnaie s'était réduit durant les années quatre-vingts en raison d'une situation chronique de sur-liquidité du système bancaire. En 1990, la quasi-monnaie a consolidé sa remontée amorcée l'année antérieure pour, de nouveau, dépasser M1 dans le total de la masse monétaire. ^{23/}

Les taux actifs ont suivi le mouvement ascendant des taux passifs et se sont établis en moyenne à 22%. Les flux nets de crédit du secteur financier au secteur privé ont baissé du chiffre record de 443,6 millions de gourdes en

^{23/} Les progrès de la quasi-monnaie proviennent exclusivement d'un bond de 87,2% des dépôts à terme, les comptes d'épargne pour leur part régressant de 4,2%. Pour ce qui a trait à la composition de M1, le circulant a augmenté de 8,2% face à une baisse de 6,8% des dépôts à vue.

1989 à 152,1 millions cette année. En grande partie, ce furent là des prêts de court terme à la consommation ou à de petites et moyennes entreprises. La désaccélération fut surtout notable lors du second semestre, précisément alors que le besoin de financement du secteur public se faisait plus pressant.

La baisse des réserves internationales, pour sa part, a limité la croissance de la base monétaire. La chute continue du contenu en actifs externes de l'offre monétaire peut constituer un sérieux problème qui rend délicate la défense du taux de change de la monnaie nationale, inchangé depuis 1919. La capacité de la Banque de la République d'Haïti d'offrir des devises au taux officiel s'est considérablement réduite cette année. Comme déjà mentionné, ce taux légal ne sert plus actuellement qu'au paiement des importations de pétrole et au service de la dette publique. Cependant, l'augmentation brutale du coût de la facture pétrolière en fin d'exercice fiscal soumit à forte pression les déjà faibles réserves de change du pays. Les arriérés de paiements en septembre s'élevaient à cinq millions de dollars, face à huit millions de réserve mobilisable. Sachant que les échéances courantes de paiements extérieurs sont, sur une base mensuelle, de l'ordre de cinq autres millions, on peut conclure que l'année 1990 s'acheva sur une situation de liquidité externe très précaire.

Annexe statistique

Tableau 1
HAITI: PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 a/
A. Indicateurs de base							
Produit intérieur brut aux prix du marché (millions de dollars à prix constants de 1980)	1,209.5	1,215.3	1,222.3	1,215.7	1,238.3	1,247.1	1,239.1
Population totale (millions d'habitants)	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6	5.7	5.9
Produit intérieur brut par habitant (dollars de 1980)	232.1	229.7	225.2	219.6	219.6	217.1	211.3
Taux annuels de croissance							
B. Indicateurs économiques à court terme *							
Produit intérieur brut	0.4	0.5	0.6	-0.5	1.9	0.7	-0.6
Produit intérieur brut par habitant	-1.1	-1.0	-1.9	-2.5	0.0	-1.1	-2.7
Prix à la consommation							
Septembre à septembre	6.1	15.0	-0.5	-13.8	8.3	7.3	24.3
Variation moyenne annuelle	8.0	8.4	8.5	-10.4	-0.1	7.4	16.3
Salaires réels b/	-7.4	4.9	-7.8	11.6	0.1	0.9	4.2
Monnaie (M1)	16.3	11.5	14.7	14.7	17.7	10.5	1.1
Recettes courantes du Gouvernement	12.9	18.9	4.8	-10.6	-0.4	9.4	-4.1
Dépenses totales du Gouvernement	6.4	1.1	-2.5	2.2	-10.9	16.7	2.5
Déficit fiscal/dépenses du Gouvernement c/	45.9	0.0	33.2	41.6	34.7	38.8	42.8
Déficit fiscal/produit intérieur brut	10.1	0.0	5.8	8.3	6.4	7.7	7.6
Valeur courante des exportations de biens et de services	10.1	5.7	-13.4	9.7	-14.2	-14.6	-6.3
Valeur courante des importations de biens et de services	6.0	5.7	-15.0	5.9	-4.1	-6.8	-9.2
Termes de l'échange de biens et de services	15.8	4.6	11.5	0.9	-7.9	-10.8	-6.4
Millions de dollars							
C. Transactions extérieures							
Balance commerciale de biens et de services	-208	-220	-182	-181	-206	-213	-185
Paiement net de dividendes et d'intérêts	18	20	15	21	27	26	21
Solde du compte courant	-181	-191	-145	-146	-170	-180	-163
Solde du compte de capital	162	197	169	152	195	149	139
Variation des réserves internationales	-5	-4	12	14	19	-11	-18
Dettes extérieures d/	607	600	696	752	778	803	861

Source: CEPALC sur la base de chiffres officiels.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Minimums industriels.

c/ Pourcentages.

d/ Dette publique extérieure décaissée.

Tableau 2
HAITI: OFFRE ET DEMANDE TOTALES

	Millions de gourdes de 1980			Composition (pourcentages) b/		Taux de croissance b/			
	1988	1989	1990 a/	1980	1990 a/	1987	1988	1989	1990 a/
Offre totale	9,461	9,255	8,985	138	128.5	0.0	-0.8	-2.2	-2.9
Produit intérieur brut aux prix du marché	6,986	7,035	6,990	100	100.0	-0.5	1.9	0.7	-0.6
Importations de biens et de services	2,475	2,220	1,995	38	28.5	1.2	-7.5	-10.3	-10.1
Demande totale	9,461	9,255	8,985	138	128.5	-0.1	-0.8	-2.2	-2.9
Demande intérieure	7,915	7,830	7,605	114	108.8	0.0	0.5	-1.1	-2.9
Formation brute de capital fixe	1,520	1,462	1,410	18.9	20.2	-1.8	-1.2	-3.8	-3.6
Consommation totale	6,395	6,368	6,195	95.1	88.6	0.4	0.9	-0.4	-2.7
Publique	678	690	680	9.6	9.7	1.0	-	1.8	-1.4
Privée	5,717	5,678	5,515	85.6	78.9	0.3	1.1	-0.7	-2.9
Exportations de biens et de services	1,546	1,425	1,380	24	19.7	-0.2	-6.9	-7.8	-3.2

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Les taux de croissance sont calculés à partir des chiffres réels.

Tableau 3

HAÏTI: PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR PRINCIPAUX SECTEURS
AUX PRIX DU MARCHÉ

	Millions de gourde de 1980			Composition (pourcentages) b/		Taux de croissance b/			
	1988	1989	1990 a/	1980	1990 a/	1987	1988	1989	1990 a/
Produit intérieur brut	6,986	7,035	6,990	100.0	100.0	-0.5	1.9	0.7	-0.6
Total partiel biens	3,819	3,842	3,730	57.4	53.4	-0.2	1.8	0.6	-2.9
Agriculture c/	2,330	2,370	2,348	33.5	33.6	1.1	2.8	1.7	-0.9
Industrie d'extraction	11	9	8	1.3	0.1	47.3	4.8	-16.0	-18.3
Industrie manufacturière	1,049	1,028	1,020	17.2	14.6	-3.9	-0.3	-2.0	-0.8
Construction	429	434	355	5.4	5.1	2.3	1.5	1.2	-18.3
Total partiel services de base	213	223	218	2.7	3.1	10.0	6.8	4.9	-2.3
Electricité, gaz et eau	72	78	75	0.7	1.1	6.2	8.5	8.1	-3.6
Transport, stockage et communications	141	145	143	2.0	2.0	12.0	6.0	3.3	-1.7
Total partiel services divers	2,659	2,658	2,732	35.6	39.1	-2.8	1.9	-	2.8
Commerce	1,211	1,204	1,246	18.3	17.8	-1.1	-0.1	-0.6	3.5
Etablissements financiers et d'assurances et propriété immobilière	398	400	418	4.9	6.0	0.4	2.0	0.4	4.6
Propriété immobilière	390	393	406	4.7	5.8	2.0	2.0	0.6	3.3
Services communaux, sociaux et personnels	1,049	1,055	1,068	12.4	15.3	-6.0	4.3	0.5	1.2
Gouvernement	813	817	814	9.5	11.6	1.6	-	0.6	-0.4
Ajustement d/	295	312	310	4.3	4.4	10.3	-1.0	5.5	-0.5

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Les taux de croissance sont calculés à partir des chiffres réels

c/ Y compris l'élevage, la sylviculture et la pêche.

d/ Services bancaires, impôts et taxes à l'importation.

Tableau 4

HAITI: INDICATEURS DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE L'ELEVAGE

	Milliers de tonnes					Taux de croissance b/				
	1980	1987	1988	1989	1990 a/	1986	1987	1988	1989	1990 a/
Production des principales cultures										
D'exportation:										
Café	42.9	30.1	37.7	38.4	37.2	2.4	-20.4	25.2	2.0	-3.2
Cacao	3.4	5.2	3.0	5.0	5.1	10.9	-7.1	-43.0	68.7	2.0
De consommation interne										
Riz	124.1	124.1	120.5	123.9	129.9	4.0	4.6	-2.9	2.8	4.8
Maïs	186.2	205.7	205.0	186.0	186.0	5.3	4.8	-0.3	-9.3	-
Millet	125.2	135.1	136.0	123.2	125.0	-1.8	4.1	0.6	-9.4	1.5
Haricots	52.6	48.7	54.7	89.8	94.1	1.3	1.0	12.3	64.2	4.8
Bananes	519.7	530.9	476.0	499.8	509.3	2.9	1.0	-10.3	5.0	1.9
Canne à sucre	5,640.8	4,542.5	5,460.0	5,958.0	6,007.7	0.8	-21.3	20.2	9.1	0.8
Indicateurs de l'élevage										
Viande (total)	69.4	92.1	95.1	106.5	108.9	7.3	24.8	3.3	12.0	2.2
Oeufs	5.4	5.6	3.7

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Les taux de croissance sont calculés à partir des chiffres réels.

Tableau 5

HAÏTI: INDICATEURS DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	1980	1987	1988	1989	1990a/	Taux de croissance b/				
						1986	1987	1988	1989	1990 a/
Indices (1976 = 100.0)										
Indices de la valeur ajoutée	147	118	118	115	115	-2.9	-3.9	-0.3	-2.0	-0.8
Aliments	135	114	112	116	94	-2.3	-15.9	-1.3	3.7	-18.9
Boissons	143	148	155	172	157	-2.9	30.3	4.4	10.9	-8.6
Tabac	152	112	130	130	151	-2.7	-3.9	16.0	-0.2	16.5
Textiles, vêtements et produits en cuir	99	83	83	81	85	-2.3	-4.9	-0.7	-1.7	4.4
Produits chimiques	187	83	87	74	96	-2	29.7	4.7	-14.8	29.3
Minerais non-métalliques	110	114	121	105	99	-3.2	1.2	5.9	-12.8	-5.9
mécanique	268	222	213	204	233	-2.8	-0.1	-4.2	-4.2	14.0
Divers	126	102	102	97	95	-2.7	6.0	0.0	-4.9	-1.5
Milliers de tonnes										
Production de quelques produits manufacturés importants										
Farine	85	92	106	100	76	12.8	15.7	15.7	-6.3	-23.4
Sucre	54	33	30	28	12	-28.7	-6.5	-6.5	-7.9	-57.1
Saindoux	3	7	7	9	8	6.6	1.4	1.4	18.9	-9.1
Huiles comestibles	19	24	81	100	111	5.5	233.9	233.9	24.3	10.3
Boissons gazeuses c/	74	97	...	7.2
Bière c/	5	4	4	4	4	-3.1	-4.4	-4.4	-10.7	2.4
Cigarettes d/	1,064	888	963	1,041	1,028	7.6	8.5	8.5	8.1	-1.2
Savon	13	40	45	49	46	5.8	10.4	10.4	9.2	-5.8
Détergents e/	579	1,916	1,288	826	1,043	5.4	-32.8	-32.8	-35.8	26.2
Huiles essentielles e/	242	167	190	112	77	-0.1	14	14	-40.9	-31.6
Ciment	243	253	265	236	180	-15.7	4.9	4.9	-11.2	-23.4
Autres indicateurs de la production manufacturière										
Consommation d'électricité à des fins industrielles et commerciales (millions de kWh)										
	156	154	151	157	153	-8.0	-3.8	-2.1	4.0	-2.6
Industrie sucrière	18	6	3	3	3	-9.9	-29.2	-58.7	31.6	-10.4
Industrie du ciment	21	18	19	20	19	-12.1	-9.6	5.0	7.8	-3.9

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti et l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Les taux de croissance sont calculés à partir des chiffres réels

c/ Millions de bouteilles.

d/ Millions d'unités.

e/ Tonnes.

Tableau 6

HAITI: EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

	Millions de kWh					Taux de croissance b/			
	1980	1987	1988	1989	1990 a/	1987	1988	1989	1990 a/
Production	336.0	486.0	524.0	578.0	558.2	10.7	7.8	10.3	-3.4
Consommation	256.0	328.0	336.8	356.9	354.6	2.6	2.7	6.0	-0.7
Commerciale et industrielle	156.0	154.0	150.8	156.8	152.8	-4.0	-1.8	4.0	-2.6
Particulière	81.0	136.0	144.5	154.6	154.6	10.1	6.6	7.0	-
Eclairage public	9.0	10.0	11.6	12.4	11.7	20.7	20.0	6.8	-5.6
Services publics et communaux	10.0	29.0	29.9	33.4	35.5	2.1	3.5	11.5	6.4

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Les taux de croissance sont calculés à partir des chiffres réels.

c/ La différence entre la production et la consommation s'explique par les pertes et la consommation non enregistrées.

Tableau 7

HAITI: PRINCIPAUX INDICATEURS DU COMMERCE EXTERIEUR DE BIENS

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 a/
	Taux annuels de croissance						
Exportations (fob)							
Valeur	15.7	3.9	-14.4	10.1	-14.1	-17.8	-6.3
Quantum	-3.7	1.2	-28.1	-0.8	-6.0	-11.6	-3.4
Valeur unitaire	20.1	2.7	19.0	11.0	-8.7	-7.0	-3.0
Importations (fob)							
Valeur	4.3	2.0	-12.0	2.6	-8.8	-8.7	-8.8
Quantum	9.5	4.9	-16.7	1.1	-9.0	-10.9	-13.1
Valeur unitaire	-4.8	-2.7	5.6	1.5	0.2	2.5	4.9
Termes de l'échange (fob/fob)	26.2	5.5	12.6	9.4	-8.9	-9.3	-7.5
	Indices (1980 = 100.0)						
Pouvoir d'achat des exportations	96.0	100.8	83.5	89.3	75.7	65.3	60.1
Quantum des exportations	121.7	123.2	88.6	87.9	82.6	73.0	70.6
Quantum des importations	107.6	112.9	94.0	95.0	86.4	77.0	66.9
Termes de l'échange	83.0	87.6	98.6	107.8	98.3	89.2	82.5

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels.

a/ Chiffres provisoires

Tableau 8
HAÏTI: EXPORTATIONS DE BIENS, CIF

	Millions de dollars			Composition (pourcentages)		Taux de croissance			
	1988	1989	1990 a/	1980	1990 a/	1987	1988	1989	1990 a/
Total	180.4	148.3	139.0	100.0	100.0	10.1	-14.1	-17.8	-6.2
Produits agricoles	57.5	55.2	34.9	64.9	25.1	-28.4	-4.2	-4.0	-36.7
Café	32.5	34.6	17.8	42.1	12.8	-35.9	-12.1	6.3	-48.4
Cacao	4.0	1.9	0.7	2.1	0.5	-8.1	-20.0	-53.5	-60.2
Sucre b/	2.9	0.6	0.7	3.0	0.5	-36.5	-41.6	-80.1	27.6
Sisal	3.9	7.0	4.2	0.7	3.0	...	-1.5	76.6	-39.7
Huiles essentielles	3.2	0.6	2.2	2.5	1.6	-16.2	8.0	-80.2	240.6
Autres	10.8	10.6	9.2	14.5	6.6	59.5	35.3	-2.4	-12.5
Articles manufacturés de la zone industrielle	115.5	83.0	96.3	25.3	69.3	32.9	-13.2	-28.2	16.1
Produits de la petite industrie	9.8	12.1	9.6	9.8	6.9	-16.7	-51.0	23.1	-20.6
Ajustement	-2.4	-1.9	-1.8	-	-1.3				
	Milliers de tonnes								
Café	14.1	14.4	11.4			-19.0	8.5	2.1	-20.8
Cacao	2.7	1.7	1.7			-10.7	3.8	-37.0	-
Sucre	7.1	6.9	4.0			-38.2	4.4	-2.8	-42.0
Huiles essentielles	0.1	0.0	...			-	-50.0	-100.0	...
Articles manufacturés de la zone industrielle	16.9	24.3	20.2			26.2	-16.3	43.8	-16.9
Produits de la petite industrie	2.4	3.5	2.0			-20.0	-14.3	45.8	-42.9

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Y compris la mélasse.

Tableau 9

HAÏTI: IMPORTATIONS DE BIENS, CAF

	Millions de dollars			Composition (pourcentages)		Taux de croissance			
	1988	1989	1990 a/	1980	1990a/	1987	1988	1989	1990 a/
Total	343.9	313.7	272.2	100.0	100.0	2.6	-8.7	-8.8	-13.2
Produits alimentaires, boissons et tabacs	69.8	65.0	57.2	16.9	21.0	1.0	-0.3	-6.9	-11.9
Hydrocarbures	46.4	55.5	70.8	16.7	26.0	-1.0	-7.9	19.8	27.6
Huiles et graisses	30.6	26.5	21.2	7.0	7.8	5.5	-14.5	-13.4	-20.0
Produits chimiques	34.0	28.9	25.1	8.4	9.2	6.5	-11.5	-14.9	-13.2
Articles manufacturés b/	54.0	44.0	33.0	20.7	12.1	-0.6	-9.4	-18.5	-25.0
Machines et matériel de transport	61.6	53.5	36.6	17.4	13.4	3.9	-5.8	-13.2	-31.5
Articles manufacturés divers c/	29.2	26.5	15.4	8.2	5.7	4.4	-17.2	-9.2	-41.9
Autres d/	18.3	13.8	12.8	4.7	4.7	7.8	-16.9	-24.6	-7.0

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Y compris, les produits textiles, en cuir, en caoutchouc, en bois, en papier ainsi que les minerais métalliques et non métalliques.

c/ Y compris vêtements, chaussures, articles de voyage, meubles, instruments professionnels ainsi que les articles sanitaires, de chauffage et d'éclairage.

d/ Y compris les matières premières non comestibles.

Tableau 10
HAÏTI: BALANCE DES PAIEMENTS
(Millions de dollars)

	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990 a/
Solde en compte courant	-137.6	-191.1	-144.9	-146.0	-169.7	-179.6	-162.8
Solde commercial	-175.4	-219.8	-181.6	-181.3	-206.1	-213.4	-184.6
Exportations de biens et services	305.6	337.2	292.0	320.4	274.9	234.8	222.5
Biens fob	215.8	223.0	190.8	210.1	180.4	148.3	139.0
Services réels b/	89.8	114.2	101.2	110.3	94.5	86.5	83.5
Transport et assurances	5.6	7.7	7.3	7.6	7.0	7.0	7.2
Voyages	76.4	93.2	82.0	90.3	74.0	68.0	65.6
Importations de biens et de services	481.0	557.0	473.6	501.7	481.0	448.2	407.1
Biens fob	319.0	344.6	303.3	311.2	283.9	259.3	236.5
Services réels b/	162.0	212.4	170.3	190.5	197.1	188.9	170.6
Transports et assurances	82.7	113.8	76.0	93.5	94.9	91.1	83.4
Voyages	40.6	42.9	36.5	42.0	34.4	32.8	31.9
Services des facteurs	-14.3	-19.8	-15.3	-20.9	-27.1	-25.5	-25.0
Dividendes	-8.4	-1.5	-0.4	-1.7	-4.5	-3.0	-3.9
Intérêts perçus	0.5	-	-	-	-	-	-
Intérêts payés	-6.4	-18.3	-14.9	-19.2	-22.6	-22.5	-21.2
Travail et propriété	-	-	-	-	-	-	-
Transferts privés nets	52.1	48.5	52.0	56.2	63.4	59.3	46.8
Solde du compte de capital	100.4	196.5	169.3	151.9	195.2	149.5	139.1
Transferts officiels nets	36.6	96.5	99.8	114.8	129.5	106.6	103.0
Capitaux à long terme	80.4	53.8	39.1	60.7	57.4	33.06	33.2
Investissements directs	13.0	4.9	4.8	4.7	10.1	9.4	8.2
Investissements en portefeuille	-	-	-	-	-	-	-
Autres capitaux à long terme	67.4	48.9	34.3	56.0	47.3	23.7	25.0
Secteur public c/	45.3	24.9	-0.2	21.1	12.9	16.2	17.6
Prêts	40.9	47.3	34.2	51.5	52.1	29.0	28.6
Amortissements	-2.5	-12.6	-21.8	-29.1	-13.9	-12.8	-11.0
Banques commerciales c/	-	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-	-	-	-
Autres secteurs c/	22.1	24.0	34.5	34.9	34.4	7.5	7.4
Prêts	10.0	14.3	20.7	21.7	11.1	1.6	7.4
Amortissements	-7.4	-7.9	-3.3	-3.5	-8	-6.9	-
Capitaux à court terme	-4.2	2.0	12.8	-3.0	31.3	21.8	2.9
Secteur public	-1.6	16.5	23.2	6.0	26.3	1.2	...
Banques commerciales	-2.6	-14.5	-10.4	-9.0	5.0	20.6	...
Autres secteurs	-	-	-	-	-	-	...
Erreurs et omissions	-12.4	44.2	17.6	-20.6	-23.0	-12.0	...
Solde global d/	-37.2	5.4	24.4	5.9	25.4	-30.1	-23.7
Variation totale des réserves (- augmentation)	49.6	3.9	-12.3	-14.4	-18.7	10.5	17.8
Monnaie or	-3.6	-	1.3	0.0	-0.4	0.5	...
Droits de tirage spéciaux	7.2	-	-6.6	6.6	-	-0.1	...
Position de réserve au FMI	5.8	-	-	-	-	-	...
Devises	25.8	6.6	-2.9	-7.7	4	5.5	...
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	...
Tirages sur le FMI	14.4	-2.7	-4.1	-13.3	-22.3	4.5	...

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République d'Haïti (1987 et 1988) et le Fonds Monétaire International (1980-1986).

a/ Chiffres provisoires; b/ Les services réels incluent d'autres transactions officielles et privées, mais excluent les services de facteurs; c/ En plus des crédits reçus et leurs amortissements, on inclut les crédits nets alloués et d'autres actifs et passifs; d/ Le solde global est la somme des réserves internationales (de signe contraire) et les articles de contrepartie.

Tableau 11
HAÏTI: EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Gourdes			Taux de croissance			
	1988	1989	1990 a/	1987	1988	1989	1990 a/
Taux de change officiel	5.0	5.0	5.0	-	-	-	-
Taux de change commercial	5.9	6.3	7.2	-3.3	7.9	6.8	14.2
Indices de prix b/ (1986 = 100.0)							
Domestique	89.5	96.1	111.8	-10.4	-0.1	7.4	16.3
Etats Unis	104.7	110.0	115.4	2.1	2.5	5.1	4.9
Taux de change de parité c/ (1986 = 100.0)							
Officiel	116.9	114.5	103.2	14.0	2.6	2.1	9.8
Commercial	122.0	127.5	131.2	10.1	10.7	4.5	2.9

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Indice des prix de détail en Haïti, indice des prix de production aux Etats Unis.

c/ Taux de change de parité de pouvoirs d'achat, ajusté par le rapport des prix avec les Etats Unis.

Tableau 12
HAÏTI: INDICATEURS DE L'ENDETTEMENT EXTERNE a/

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 b/
Millions de dollars							
Dettes publiques extérieures décaissées							
Encours	607	600	696	752	778	803	861
Gouvernement	454	453	496	521	535	542	581
Entreprises publiques	153	147	200	231	243	261	279
Tirages	84	50	55	73	48	29	27
Service de la dette	37	31	36	45	30	22	15
Amortissements	28	23	29	36	20	13	10
Intérêts	9	8	7	9	10	9	5
Pourcentages							
Rapports							
Dettes publiques extérieures/ exportations de biens et services	189.7	177.9	238.4	234.7	283.0	342.0	391.0
Service/exportations de biens et de services	11.6	9.2	12.3	14.0	10.9	9.3	7.0
Intérêts nets/exportations de biens et de services	2.8	2.2	2.5	2.8	3.6	3.8	2.2
Service/tirage	44.0	62.0	65.5	61.6	62.5	75.2	57.5

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti.

a/ Montant au 30 septembre de chaque année, de la dette extérieure décaissée à plus d'un an d'échéance.

b/ Chiffres provisoires.

Tableau 13

HAITI: EVOLUTION DES PRIX INTERIEURS

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 a/
	Variation de septembre à septembre						
Indice des prix à la consommation							
Général	6.1	15.0	-0.5	-13.8	8.3	7.3	24.3
Alimentation	5.8	17.7	-1.9	-22.5	12.2	8.6	31.0
	Variation moyenne annuelle						
Indice des prix à la consommation							
Général	8.0	8.4	8.5	-10.4	-0.1	7.4	16.3
Alimentation	8.5	7.8	11.7	-17.5	-0.4	8.6	18.6

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti et l'Institut Haïtien de Statistique et d' Informatique.

a/ Chiffres provisoires.

Tableau 14

HAITI: EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION a/

(Pourcentage)

	Variation par rapport au mois antérieur				Variation par rapport au même mois de l'année antérieure			
	1987	1988	1989	1990 b/	1987	1988	1989	1990 b/
Indice général								
Janvier	-2.0	0.1	0.5	2.0	-12.3	-2.1	9.0	12.5
Février	-1.1	-0.1	-1.6	-0.1	-14.4	-1.0	7.4	14.2
Mars	-0.1	0.7	0.3	2.4	-10.7	-0.3	6.9	16.3
Avril	-0.5	1.5	0.6	0.5	-10.4	1.7	6.0	16.6
Mai	-0.5	-0.6	-0.2	2.6	-11.6	2.8	5.2	19.9
Juin	-1.8	-0.5	0.1	1.2	-15.6	4.2	5.9	21.1
Juillet	0.9	0.9	0.9	1.6	-12.1	4.1	5.9	22.0
Août	-0.6	0.1	1.1	4.7	-13.9	4.8	7.0	26.3
Septembre	-0.4	3.0	3.3	1.7	-13.8	8.3	7.3	24.6
Octobre	0.2	-0.8	3.2	2.2	-10.2	9.0	9.9	30.9
Novembre	1.9	2.5	0.9	3.3	-7.6	9.6	8.2	26.0
Décembre	-0.4	-1.2	1.2	1.4	-4.1	8.6	10.9	26.1
Indice d'alimentation								
Janvier	-3.1	1.0	1.4	1.6	-19.8	-3.8	12.2	11.5
Février	-1.6	0.2	-2.2	-1.8	-22.8	-1.7	9.1	12.5
Mars	0.2	1.5	1.1	5.1	-18.5	-0.5	8.6	17.0
Avril	-1.1	2.3	0.7	0.7	-18.0	2.9	7.0	16.9
Mai	-1.0	0.9	0.1	3.3	-19.8	4.9	6.1	20.7
Juin	-2.8	-1.1	-0.6	2.1	-23.5	6.7	6.6	24.1
Juillet	0.5	1.8	0.4	0.9	-21.6	8.1	5.2	24.8
Août	0.1	0.2	0.1	7.4	-22.2	8.2	5.0	33.9
Septembre	-1.5	2.0	5.1	2.9	-22.5	12.1	8.6	31.1
Octobre	0.8	0.7	3.7	3.0	-16.4	12.0	11.4	30.2
Novembre	0.3	4.1	-0.1	2.6	-11.9	12.8	6.9	33.8
Décembre	-1.3	-2.1	1.9	-1.1	-7.4	11.8	11.3	29.9

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique.

a/ Cet indice couvre les communes de Port-au-Prince, Delmas, Carrefour et Pétion-Ville.

b/ Chiffres provisoires.

Tableau 15
HAÏTI: EVOLUTION DES REMUNERATIONS

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 a/
Gourdes							
Salaire minimum	13.2	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Salaire industriel de base	13.2	15.0	15.0	15.0	15.0	16.5	20.0
Indices (1980 = 100.0)							
Salaires							
Nominaux b/	120.0	136.4	136.4	136.4	136.4	147.8	179.1
Réels c/	87.1	91.3	84.8	94.7	95.1	96.0	100.0
Taux annuels de croissance							
Salaires							
Nominaux	-	13.7	-	-	-	8.3	21.2
Réels	-7.4	4.9	-7.8	11.6	0.1	0.9	4.2

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique et de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH).

a/ Chiffres provisoires.

b/ D'après le salaire journalier de base payé dans les entreprises industrielles.

c/ Déflactés par l'indice des prix à la consommation.

Tableau 16
HAÏTI: INDICATEURS MONÉTAIRES

	Soldes à la fin septembre (millions de gourdes)				Taux de croissance			
	1987	1988	1989	1990 a/	1987	1988	1989	1990 a/
Base monétaire	1,938	2,170	2,396	2,520	14.9	12.0	10.4	5.2
Monnaie (M1)	1,584	1,865	2,060	2,083	14.7	17.7	10.5	1.1
Quasi-monnaie	1,616	1,702	2,019	2,367	8.2	5.3	18.6	17.2
Monnaie plus quasi-monnaie (M2)	3,190	3,567	4,080	4,450	11.0	11.8	14.4	9.1
Crédit intérieur b/	4,511	4,815	5,553	5,956	4.0	6.7	15.3	7.3
Au secteur public	2,948	3,120	3,415	3,666	5.3	5.8	9.4	7.3
Gouvernement central (net)	2,792	3,014	3,270	3,466	5.2	8.0	8.5	6.0
Entreprises publiques	156	106	145	200	6.2	-32.1	36.5	38.2
Au secteur privé	1,564	1,695	2,139	2,291	1.7	8.4	26.2	7.1
Coefficients								
Multiplicateurs monétaires								
M1/base monétaire	0.82	0.86	0.86	0.83	0.0	4.8	0.1	-3.9
M2/base monétaire	1.65	1.64	1.70	1.77	-2.9	-0.4	3.6	3.7
Vitesse de circulation								
PIB/M1	6.3	5.2	5.1	5.7	-22.2	-17.5	-2.9	13.1

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti.

a/ Chiffres provisoires.

b/ Non-compris les créances interbancaires.

Tableau 17

HAÏTI: RECETTES ET DEPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL a/

	Millions de gourdes				Taux de croissance		
	1987	1988	1989	1990 b/	1988	1989	1990 b/
1. Recettes courantes	1,161.3	1,156.8	1,265.5	1,213.5	-0.4	9.4	-4.1
Recettes budgétaires	1,107.1	1,116.0	1,210.1	1,155.7	0.8	8.4	-4.5
Directes	128.0	140.5	155.5	163.0	9.8	10.7	4.8
Personnes physiques	54.2	77.0	86.0	75.6	42.1	11.7	-12.1
Sociétés	73.8	63.5	69.5	87.4	-14.0	9.4	25.8
Entreprise publiques	91.1	101.4	87.4	71.8	11.3	-13.8	-17.8
Indirectes	448.5	468.5	490.4	487.9	4.5	4.7	-0.5
Taxe chiffre d'affaire	176.6	193.6	207.9	216.3	9.6	7.4	4.0
Droit d'accises	271.9	274.9	282.5	271.6	1.1	2.8	-3.9
Douanières	225.7	180.6	221.2	209.5	-20.0	22.5	-5.3
Diverses	213.8	225.0	255.6	223.5	5.2	13.6	-12.6
Recettes extra-budgétaires c/	54.2	40.8	55.4	57.8	-24.8	35.9	4.3
2. Dépenses courantes	1,262.2	1,188.5	1,382.7	1,327.9	-5.8	16.3	-4.0
Dépenses budgétaires	1,025.8	969.9	1,191.9	1,200.9	-5.4	22.9	0.8
Rémunérations	699.1	748.1	808.3	828	7.0	8.0	2.4
Autres dépenses	326.7	221.8	383.6	372.9	-32.1	72.9	-2.8
Dépenses extra-budgétaires	236.4	218.6	190.8	127.0	-7.5	-12.7	-33.4
Subventions	17.2	14.9	-	-	-13.4	-100.0	0.0
Intérêts	127.5	103.1	113.7	107.7	-19.1	10.3	-5.3
Dettes interne	62.9	67.2	77.3	71.4	6.8	15.0	-7.6
Dettes externe	64.6	35.9	36.4	36.3	-44.4	1.4	-0.3
Autres	91.7	100.6	77.1	19.3	9.7	-23.4	-75.0
3. Epargne courante (1-2)	-100.9	-31.7	-117.2	-114.4	-68.5	269.3	-2.4
4. Dépenses de capital	726.8	584.0	686.4	792.9	-19.6	17.5	15.5
Investissements	599.3	479.5	572.7	575.7	-20.0	19.4	0.5
Trésor Public	80.3	44.7	51.1	41.0	-44.3	14.3	-19.8
Fonds Externes	519.0	434.8	521.6	534.7	-16.2	20.0	2.5
Amortissement de la dette	127.5	104.5	113.7	217.2	-18.0	8.8	91.0
5. Dépenses totales (2+4)	1,989.0	1,772.5	2,069.1	2,120.8	-10.9	16.7	2.5
6. Déficit fiscal (1-5)	-827.7	-615.7	-803.6	-907.3	-25.6	30.5	12.9
7. Financement du déficit							
Financement intérieur net	55.1	155.2	201.5	223.0	181.7	29.8	10.7
Banque centrale	58.8	172.2	198.8	217.7	192.9	15.4	9.5
Autres	-3.7	-17.0	2.7	5.3	359.5	-115.9	96.3
Financement extérieur net	134.4	88.7	51.3	13.0	-34.0	-42.2	-74.7
Dons	564.7	146.6	16.2	7.5	-74.0	-88.9	-53.7
Ajustements	-38.3	180.2	270.9	341.7	-570.5	50.3	26.1
Rapports (pourcentages)							
Epargne courante/dépenses de capital	-13.9	-5.4	-17.1	-14.4	-60.9	214.2	-15.5
Déficit fiscal/dépenses totales	41.6	34.7	38.8	42.8	-16.5	11.8	10.2
Recettes fiscales/PIB	11.7	12.0	12.2	10.2	2.5	1.4	-16.1
Dépenses totales/PIB	20.0	18.4	19.9	17.8	-8.3	8.2	-10.3
Déficit fiscal/PIB	8.3	6.4	7.7	7.6	-23.4	21.0	-1.2
Consommation/PIB	5.5	4.4	5.5	4.2	-19.8	25.1	-23.9
Investissement/PIB	6.0	5.0	5.5	4.8	-17.6	10.7	-12.1
Financement intérieur net/déficit	-0.9	14.3	15.5	16.7	-1616.5	8.1	8.1
Financement extérieur net/déficit	-7.0	-8.4	-12.3	-26.5	20.4	46.4	115.6
Dons/déficit	68.2	23.8	2.0	0.8	-65.1	-91.5	-59.0

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par la Banque de la République de Haïti, du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère de la Planification.

a/ Sécurité sociale exclue.

b/ Chiffres provisoires.

c/ Comptes spéciaux et courants.

Tableau 18

HAITI: RESULTAT DES OPERATIONS DES PRINCIPALES ENTREPRISES PUBLIQUES

	Millions de Gourdes				Taux de croissance			
	1987	1988	1989	1990 a/	1987	1988	1989	1990 a/
Revenus	826.1	922.7	957.2	923.2	-8.8	11.7	3.7	-3.6
Dépense courantes	641.9	682.9	799.2	770.1	-9.6	6.4	17.0	-3.6
Résultat d'opération	184.2	239.8	158.0	153.1	-5.7	30.2	-34.1	-3.1
Transferts au Trésor	-87.6	-98.9	-91.4	-70.4	-5.8	12.9	-7.6	-23.0
Résultat courant	96.6	140.9	66.6	82.7	-5.6	45.9	-52.7	24.2
Dépenses de capital	186.1	135.6	142.3	142.3	21.1	-27.1	4.9	0.0
Résultat global	-89.5	5.3	-75.7	-59.6	74.1	105.9	-1528.3	-21.3
Financement (net)								
Emprunts								
Internes	9.0	-37.5	56.5	16.2	129.5	-516.7	250.7	-71.3
Externes	80.5	32.2	19.2	43.4	-1.6	-60.0	-40.4	126.0
Autres	-	-	-10.6	-				

Source: CEPALC, sur la base de chiffres communiqués par le Ministère de l'Economie et des Finances.

a/ Chiffres provisoires.